

Gilets-J – Référendum 3

Dans les deux précédents volets 1 et 2, j'ai abordé plusieurs thèmes majeurs propres à l'instauration du référendum d'initiative populaire, autrement appelé démocratie directe : l'abolition de la République, la définition d'un ordre intemporel qui se caractérise par la création d'une Cour supérieure de la nation, à la tête de laquelle se trouve une monarchie virtuelle, pouvant, le cas échéant, devenir réelle ; celle-ci se manifestera par le retour du roi pour une souveraineté régnante, qui n'aura rien de ces monarchies d'opérettes dites constitutionnelles, telles qu'elles sont en vigueur aujourd'hui en Angleterre, Suède, Japon, Belgique, Espagne, etc.

Après l'intemporel, nous allons examiner dans ce troisième et dernier volet l'ordre temporel, c'est-à-dire tout ce qui touche au vivant, au contemporain, qui se situe dans le temps présent, dans l'immédiat, le vécu au quotidien ; c'est la souveraineté gouvernante incarnée par le peuple, c'est-à-dire l'élément vivant de la nation.

Là aussi il faut aller au plus simple. L'abolition de la république implique *ipso facto* l'abolition des institutions correspondantes, dont le Parlement et les structures connexes comme le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel ; puis la suppression de la Constitution, qui exprime cependant clairement le principe de la République. Ce principe général est le suivant : *La république est le gouvernement du peuple, par le peuple et POUR le peuple*. Les politiciens l'appliquent en effet, mais dans l'exact sens contraire : *La République est le gouvernement des oligarchies, des lobbies et autres groupes de pression par eux-mêmes et CONTRE le peuple français*.

L'élection de l'exécutif se fait sur le modèle des municipales : un scrutin de liste où le chef de l'État est élu avec ses ministres, au moins les principaux. Le chef de l'État perd son titre de président. Le président de la République n'a jamais été qu'un haut fonctionnaire élu. Alors qu'il reste fonctionnaire et qu'il se conforme aux principes de gouvernement selon la volonté populaire préemptée par l'autorité du roi. Le fait que celui-ci n'oppose pas son veto, implique subséquemment son acceptation. S'il y a conflit entre le roi ou le conseil virtuel et le peuple, l'affaire revient devant le peuple jusqu'à résolution du conflit.

C'est ici qu'intervient la vraie politique, l'utilité des vrais mouvements politiques comme Force Française, capables d'aller au-delà de l'opinion générale, capables d'entraîner le peuple à s'intéresser à son sort, de susciter en lui le désir de se prendre en mains, d'assumer collectivement son destin communautaire en dehors des carcans idéologiques républicains, en dehors de ces préjugés mortifères qu'on lui infuse dans le cerveau depuis plus de deux siècles... Je

rappelle que les idéologies sont des mensonges structurels qui contredisent le monde réel, l'idée même de mensonge étant contenue dans le mot « idéologie »...

En ce qui concerne l'administration territoriale, il n'y aura plus d'élections. Les régions seront administrées par un gouverneur nommé par le gouvernement national ou central. Quant aux maires, ils seront également nommés ; ils auront le titre d'administrateurs. Le Conseil municipal sera composé pour moitié par des représentants politiques, pour moitié par des édiles locaux tirés au sort dans population locale : 1/3 fonctionnaires ; 2/3 privés. Aucun des administrateurs nationaux ou territoriaux ne pourra être âgé de moins de quarante ans. Les domaines de compétence des structures administratives et de la fonction publique seront entièrement revus. Tout sera mis en œuvre pour que l'exercice du référendum d'initiative populaire puisse se dérouler sans entraves, et que les décisions résultant du scrutin puissent s'appliquer conformément à la volonté populaire.

Voici quelques mesures conservatoires urgentes pouvant faire l'objet d'une consultation référendaire :

- Rétablissement des frontières nationales.
- Création d'une unité militaire spécialisée, affectée à la garde et au contrôle des frontières.
- Rétablissement du droit du sang et suppression du droit du sol.
- Suppression du principe de la double nationalité.
- Rétablissement de la peine de mort.
- Dissolution de toutes organisations étrangères sises sur le territoire national menant des activités communautaristes, culturelles, politiques.
- Abolition de toutes les lois dites antiracistes, lois totalitaires anti-identitaires et antifrançaises ourdies contre le peuple français, particulièrement les lois Pleven et Gayssot.
- Dissolution des officines subversives apatrides dites, par abus de langage, antiracistes, mais réellement antifrançaises, anti-identitaires, à vocation répressive et judiciaires, dotées d'un pouvoir exorbitant d'ester en justice visant à faire taire les citoyens.
- Dissolution des associations subventionnées se disant « humanitaires » ayant soutenu ou encouragé l'immigration de masse ou l'invasion migratoire.
- Sortie du cauchemar totalitaire de l'Union Européenne. Abandon de l'Euro et rétablissement *ipso-facto* du Franc en tant que monnaie nationale souveraine.
- Abolition de la loi dite Pompidou-Rothschild de Janvier 1973.
- Application de la loi du retour au pays pour les immigrés toutes origines confondues sur la base du volontariat aidé. Établissement de relations diplomatiques spéciales avec les pays pourvoyeurs de populations migrantes.

Maintenant venons-en à la prétendue représentation nationale, je veux parler des 900 députés et sénateurs qui constituent le Parlement. À ce qu'on dit, ils représenteraient le peuple directement ou indirectement ; c'est bien la plus farceuse de toutes les fables qu'on puisse entendre en politique. Non, les députés ne représentent pas le peuple français ; non seulement ils ne le représentent pas, mais ils se révèlent comme son pire ennemi. Ils représentent d'abord et avant tout les intérêts des puissantes oligarchies mondialistes financières et industrielles que je qualifie globalement de Cartel des banques, puissances semi-occultes qui conduisent la planète et, à travers l'Union Européenne, ont soumis les États européens sous leur contrôle. Les députés sont là pour faire avaler la pilule, c'est-à-dire pour leur servir de relais de terrain et orienter la politique qu'ils imposent aux États sous le nom de Nouvel Ordre Mondial ; c'est-à-dire à terme, la disparition des nations historiques, la prise de contrôle des États, l'instauration d'une République universelle, la transformation des peuples en peuples esclaves ayant perdu à la fois humanité, identité, personnalité. Le retour aux civilisations préchrétiennes.

De fait, le personnel politique républicain dit représentatif ne représente personne en ce sens qu'il n'est pas là pour représenter qui que ce soit, mais pour maintenir le système républicain en place ; ce système républicain extrêmement favorable aux intérêts ploutocratiques des oligarchies mondialisées. Je rappelle que la République a été instaurée par la violence en 1792, que le peuple français n'a rien à voir avec la Révolution de 1789, que cette Révolution fut essentiellement bourgeoise, le peuple ayant servi d'alibi tragique ; que le peuple français n'a participé en aucune façon à la définition du système républicain qui lui été imposé, suivant une mise en scène parfaitement réglée faisant croire que le pouvoir républicain venait de lui, alors que, dès l'origine, il était tourné contre lui. Le développement des idéologies menteuses, sur lesquelles repose la République, a eu pour conséquence de jeter la brouille satanique parmi les Français, et de les opposer les uns aux autres dans des combats politiques artificiels ayant pour objectif de diviser pour mieux régner. Si la recette a fonctionné durant près de deux siècles, elle ne passe plus aujourd'hui.

Il serait trop long de démontrer à quel point les députés ne servent à rien puisqu'ils ne participent quasiment pas à l'élaboration des lois, et que leur vote est le plus souvent factice, autrement dit acté d'avance. Leur seule justification est d'exister, de se faire voir, de maintenir coûte que coûte le système en l'état ; une fois élus ils n'ont qu'une obsession : se faire réélire ; du coup, ils sont en campagne électorale permanente ; seule compte leur réélection. Non seulement ils sont strictement inutiles à la société, mais ils sont de plus nuisibles, car ils entretiennent et propagent le mensonge en faisant le jeu des grandes puissances mondialistes apatrides ; plus que de la nocivité, c'est de la trahison ou de l'aveuglement stupide. Les partis envoient au casse-pipe les va-de-la-gueule de service capables de noyer l'électeur dans un salmigondis idéologique indigeste,

mélange de promesses qui tiennent du paradis à vivre, face aux promesses de l'Enfer que propose le camp d'en face, même si cela est parfois vrai ; ils sont menteurs, faux-culs, plus hypocrites que des pharisiens usuriers ; rien ne les faits douter dès lors que les électeurs sont prêts à tout entendre ; surtout si ceux-ci sont assurés que l'État paiera les promesses avancées et non eux...

Ce troisième volet clôt mon intervention sur le référendum d'initiative populaire ou démocratie directe ; il serait difficile d'être plus succinct pour évoquer une affaire aussi importante qu'un changement de régime politique, un changement de paradigme civilisationnel ; un résumé cependant assez substantiel pour amorcer une réflexion et la prolonger dans l'action politique au sein de Force Française.

J'ai par instinct naturel l'habitude de m'identifier, par mon appartenance, au peuple de France historique, la référence ultime, un peuple qui partage néanmoins la même planète avec d'autres peuples. Ma conclusion sera la suivante : solidarité fraternelle avec tous les peuples du monde — j'ai bien dit les peuples, non les États —, mais respect du peuple français exigé chez lui, dans son pays, à l'intérieur des frontières, et par qui que ce soit.